

Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

L'Agefiph, le FIPHFP, la DEETS et le PRITH Martinique se mobilisent en Martinique pour une édition consacrée à l'égalité des chances dans le parcours professionnel des personnes en situation de handicap

Note SEEPH 2024

La 28^e Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) se déroulera du lundi 18 au dimanche 24 novembre 2024. Rendez-vous annuel incontournable, la SEEPH se déploie sur l'ensemble des territoires. La délégation Antilles-Guyane de l'Agefiph, le FIPHFP, la DEETS et le PRITH Martinique présentent le programme coconstruit avec les partenaires institutionnels et associatifs.

L'objectif est de mobiliser et donner la parole aux différents acteurs publics et privés, et tout particulièrement aux personnes en situation de handicap, à propos de l'enjeu de l'égalité des chances tout au long du parcours professionnel.

Dans ce cadre, la délégation Antilles-Guyane, le FIPHFP, DEETS et le PRITH Martinique s'engagent aux côtés de ses partenaires.

L'occasion aussi de dresser un bilan chiffré de leur situation professionnelle dans la région.

Garantir une égalité des chances tout au long du parcours professionnel : un enjeu majeur pour les personnes en situation de handicap

En lien avec la thématique 2024, l'Agefiph, le FIPHFP et Ladapt ont publié avec l'Ifop une enquête exclusive sur le thème de l'égalité des chances dans l'emploi ([cliquez sur le lien ICI](#)). Ce sondage s'intéresse aux freins rencontrés par les personnes handicapées tout au long de leur parcours professionnel.

Même si le **taux de chômage des personnes en situation de handicap a considérablement diminué durant les 4 dernières années** (passant de 18 à 12%¹), il demeure toutefois plus élevé que celui de l'ensemble de la population.

¹ Agefiph, *Observatoire de l'emploi et du handicap 2023* réalisé par l'Insee.



Un enjeu subsiste : l'amélioration des parcours professionnels des personnes handicapées. En effet, ces dernières font face à de nombreux préjugés dans le monde du travail, représentant de réels obstacles à leur progression professionnelle. En 2024, le handicap reste la principale source de discrimination en France².

Pour poursuivre ces réflexions autour du sujet, **la délégation régionale de l'Agefiph, le FIPHFP, la DEETS, PRITH Martinique et ses partenaires proposent une série d'événements tout au long de la SEEPH afin de promouvoir l'égalité des chances des personnes en situation de handicap :**

L'emploi des personnes en situation de handicap en Martinique

Afin de compléter l'enquête Ifop et ses événements locaux, la délégation régionale profite également de la SEEPH pour publier **les derniers chiffres clés de l'emploi et du handicap.**

Ces chiffres nous apprennent notamment que la tendance est à l'amélioration bien que celle-ci reste timide, **avec un taux d'emploi global des personnes handicapées de 2,28 % dans le secteur privé.**

En revanche, la Martinique, **toutes fonctions publiques confondues** (Fonction publique d'Etat, territoriale et hospitalière), répond à l'obligation d'emploi de la loi du 11 février 2005 **avec un taux d'emploi direct de 6,49%** représentant plus de 1 500 Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi.

Tableau - Déclaration année 2024- Effectifs au 31/12/2023 (source FIPHFP)

		MARTINIQUE
Fonction publique Etat	Nombre d'employeurs	5
	Nombre de ETR	423
	Nombre de Bénéficiaires	16
	Taux d'Emploi Direct	3,78%

		MARTINIQUE
Fonction publique hospitalière	Nombre d'employeurs	12
	Nombre de ETR	8 159
	Nombre de Bénéficiaires	547
	Taux d'Emploi Direct	6,70%

		MARTINIQUE
Fonction publique territoriale	Nombre d'employeurs	58
	Nombre de ETR	15 501
	Nombre de Bénéficiaires	999
	Taux d'Emploi Direct	6,44%

² Défenseur des droits, *Rapport annuel d'activité 2023*.



	MARTINIQUE	
TOTAL Fonctions Publiques	Nombre d'employeurs	75
	Nombre de ETR	24 083
	Nombre de Bénéficiaires	1 562
	Taux d'Emploi Direct	6,49%

Vu le contexte économique, l'ensemble des acteurs de l'insertion professionnelle des publics en difficulté, dont les personnes en situation de handicap, s'est mobilisé aux Antilles-Guyane pour atteindre les objectifs définis en 2024.

Près de 50 salariés seront maintenus en emploi en Martinique au 31 décembre 2024 grâce aux actions locales de Cap Emploi et de l'Agefiph, soit une augmentation de 127 % par rapport à l'année dernière.

222 entreprises ont fait l'objet d'un accompagnement depuis 2018 par l'Agefiph en Martinique. Des actions de sensibilisation auprès des employeurs des Antilles et de la Guyane ont été initiées. A ce jour, 68 d'entre eux y ont participé.

Vous trouverez ci-dessous les chiffres clés de l'emploi des personnes handicapées en Martinique pour l'année 2023 et le 1^{er} semestre 2024 :

Employeurs privés

766 entreprises assujetties à l'obligation d'emploi en 2023

828 TH employés en 2023 dans les établissements privés

Taux d'emploi direct en 2023 : **1,77%**

Taux d'emploi global : **2,28%**

Employeurs publics

75 établissements assujettis à l'obligation d'emploi **soit 24 083 agents** en 2023

1562 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi, employés dans les **établissements publics en 2023**

Taux d'emploi direct en 2023 : **6,49%**

Création :

19 créations d'activité financées par l'Agefiph au 1^{er} semestre 2024

Maintien :

7 maintiens dans l'emploi au 1^{er} semestre 2024

Consulter le **tableau de bord Agefiph** au premier semestre 2024 → Cliquez [ICI](#)



M. Dominique ALLANET, délégué régional de l'Agefiph aux Antilles-Guyane constate une mobilisation exceptionnelle de tous les acteurs de l'insertion professionnelle afin que cette SEEPH soit une réussite sur nos territoires. Il nous faut changer le regard sur le handicap et le travail, et c'est bien ensemble que nous construirons une société inclusive. D'après une étude menée avec l'Ifop, 64 % des personnes handicapées affirment avoir subi des injustices dans le monde professionnel. Ces discriminations ont un impact majeur sur l'accès à l'emploi et le maintien en poste des personnes handicapées. Conscient de cette situation, la SEEPH constitue donc une occasion idéale pour mobiliser et sensibiliser tous les acteurs engagés dans l'inclusion professionnelle et les entreprises. ANSANM NOU PLI FÒ !

A PROPOS DE L'AGEFIPH

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'acteur de référence emploi et handicap. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2023, l'Agefiph a notamment financé et réalisé plus de 207 000 interventions auprès de personnes en situation de handicap et des entreprises.

Plus d'informations sur <https://www.agefiph.fr/> suivez l'Agefiph sur X @Agefiph_

CONTACTS PRESSE

Yann JOLIVET / y-jolivet@agefiph.asso.fr / 05 96 71 24 63 – 06 94 38 40 99

Pour la Martinique
AGEFIPH 972 : Henri Villeronce, Chargé d'Etudes et Développement
Délégation Régionale Antilles-Guyane
h-villeronce@agefiph.asso.fr Tel : 05 96 71 24 64 - Mob : 06 96 37 47 40

DEETS - PRITH : Isabelle PAUL-PARVENU, cheffe de service des politiques d'accès et de maintien en emploi des personnes en situation de handicap
Isabelle.paul-parvenu@deets.gouv.fr; Mob : 06 96 76 20 91

FIPHFP : MONTBRUN Nadine, Directrice territoriale handicap FIPHFP
Nadine.Montbrun@caissedesdepots.fr, Mob : 06 30 70 64 33